

**V**ous êtes candidate à une structure du Parcours de l'Excellence Sportive de la Fédération Française de Natation pour la rentrée 2016. La FFN vous félicite pour votre choix et vous souhaite la meilleure réussite dans votre double projet sportif et de formation. Vérifiez votre éligibilité et respectez les procédures et étapes nécessaires à la recevabilité de votre dossier.

## ELIGIBILITE

Age minimum : être née en 2004 ou avant.

Niveau sportif : voir explication ci-dessous :

Dans le cadre de la rénovation de tout le dispositif du Haut Niveau à l'échelon du Ministère, des évolutions interviennent, dont l'accès aux listes ministérielles. Dans le processus de validation les nouveautés concernant les critères d'accès aux listes seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des 22 /24 avril et ne peuvent faire l'objet de diffusion en amont.

A titre d'information vous trouverez ci-dessous les critères qui étaient validés sur la période de 2013/2016.

Ces critères permettront **l'étude des dossiers de candidature mais ne garantissent en aucun cas l'accès aux listes au 1<sup>er</sup> novembre 2016.**

(Le Ministère aura une certaine tolérance sur cette saison de transition)

### CRITERES LISTES MINISTERIELLES NATATION SYNCHRONISÉE

#### Liste des sportifs de haut niveau : catégorie « Élite » 12 ans et plus

<b>Conditions sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Epreuves de haut niveau :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Participer en équipe de France aux championnats du monde et être classée en solo première sur un minimum de 15 nations classées, dans les 3 premières sur un minimum de 25 nations classées.</li> <li>● Participer en équipe de France aux championnats d'Europe et être classée en solo première sur un minimum de 15 nations classées.</li> <li>● Participer en équipe de France aux championnats du monde et être classée première au combiné libre sur un minimum de 15 nations classées, dans les 3 premières sur un minimum de 25 nations classées.</li> <li>● Participer en équipe de France aux championnats d'Europe et être classée première de l'épreuve du combiné libre sur un minimum de 15 nations classées.</li> </ul> </li> <li>■ Epreuves olympiques :             <ul style="list-style-type: none"> <li>● Participer en équipe de France aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde et être classée dans les 8 premières de l'épreuve de duo ou d'équipe,</li> <li>● Participer en équipe de France aux championnats d'Europe et être classée dans les 4 premières de l'épreuve de duo ou d'équipe.</li> </ul> </li> </ul>
-----------------------------	--

#### Liste des sportifs de haut niveau : catégorie « Senior » 12 ans et plus

<b>Conditions sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Participer en équipe de France Senior aux Jeux olympiques, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe, à la coupe du monde ou à la coupe d'Europe.</li> <li>■ Participer en équipe de France Junior et être médaillée aux championnats du monde Juniors ou aux championnats d'Europe Juniors.</li> <li>■ Avoir été présélectionnée et être inscrite au pôle « France » INSEP pour préparer les compétitions internationales de référence toutes catégories.</li> </ul>
-----------------------------	---

### Liste des sportifs de haut niveau : catégorie « Jeune » 12 ans à 20 ans

Conditions sportives

- Participer en équipe de France et avoir participé en solo ou duo aux compétitions internationales du collectif minime.
- Participer en équipe de France junior et avoir participé aux championnats du monde Juniors ou aux championnats d'Europe Junior.
- Participer au collectif France Juniors et avoir suivi le dispositif de préparation de la compétition de référence.
- Avoir démontré lors des championnats de France d'été une progression significative confirmée par une évaluation reconnaissant le niveau requis pour intégrer le collectif France Junior et intégrer une structure du PES2.
- Avoir été présélectionnée et être inscrite au pôle « France » INSEP pour préparer les compétitions internationales de référence « Jeunes ».

### Liste des sportifs « Espoirs » 12 ans à 17 ans

Conditions sportives

- Évaluation lors des échéances suivantes :
  - Championnats de France Espoir Elite et Junior Elite ;
  - Championnats Hiver Elite ou épreuve de sélection de l'équipe de France minime et junior ;
  - Championnats de France Espoir national et junior national (pour les 16 ans et moins dans la saison) ;
  - Observation des résultats de l'épreuve nationale d'évaluation pour les nageuses de 11, 12 ou 13 ans au moment de cette évaluation et ayant au moins 12 ans le 31 décembre de la même année.
- Être sélectionnée et avoir participé aux rassemblements ou compétitions internationales du collectif minime (COMEN).

## DOSSIERS DE CANDIDATURE ET JUSTIFICATIFS

Le dossier de candidature à une structure du PES est en téléchargement en cliquant sur le lien ci-après : [http://ffn.extranat.fr/webffn/dhn\\_index.php?idact=dhn&go=pes](http://ffn.extranat.fr/webffn/dhn_index.php?idact=dhn&go=pes).

Pour être recevable, vous devez obligatoirement renseigner l'intégralité des champs qui composent le dossier en y joignant les bulletins de votre année scolaire en cours.

## LE CHEMINEMENT DU DOSSIER

Après l'avoir dûment complété, le candidat doit faire parvenir son dossier par e-mail à son **CLUB** en mettant en copie le comité régional d'appartenance.

Le club, après y avoir apposé l'avis de son président et de son entraîneur, l'envoie par e-mail au **COMITÉ RÉGIONAL**.

Le comité régional notifie l'avis de son président et du CTS puis l'envoie au **DEPARTEMENT DU HAUT NIVEAU** de la FFN, au **CANDIDAT** et aux **COORDONNATEURS DES STRUCTURES RETENUES**.

## DATE LIMITE

---

Les dates limites conseillées pour l'envoi du dossier (par courriel) au Département du Haut Niveau de la FFN figurent ci-dessous. Au-delà, la validation du dossier n'est pas assurée.

**POLE FRANCE INSEP (collectif senior et junior) : vendredi 11 mars 2016**

**POLES ESPOIRS : vendredi 22 avril 2016**

## ADMISSION DES SPORTIFS

---

La FFN recommande que le choix des candidats respecte la proximité géographique quand il existe un pôle dans la région d'origine ou, à défaut, dans les régions limitrophes.

Le sportif peut candidater à trois structures en indiquant ses préférences de 1 à 3 qui seront prises en compte et appliquées. L'athlète devra respecter l'ordre de son choix de structures : son admission dans la structure n°2 ne pourra être exploitée que lorsque son choix n°1 est refusé par le pôle concerné, et ainsi de suite pour ses choix n°2 et 3.

Dans le cas où l'admission d'un candidat non inscrit sur liste ministérielle est néanmoins souhaitée par un pôle, il doit avoir été évalué par la structure qui adresse alors à la Direction Technique Nationale les arguments justifiant de proposer son admission à titre exceptionnel. La décision finale est du ressort de la DTN.

La FFN fixe annuellement la date à laquelle la DTN valide les listes des sportifs admis dans chaque pôle. Si les établissements organisent des commissions d'admission avant la date, les décisions ne peuvent être que sous réserves.

## DISPOSITIONS PARTICULIERES

---

Pour les athlètes d'origine étrangère, non sélectionnables en équipe de France, la Fédération de Natation du pays concerné doit présenter le projet du nageur et porter sa candidature à la FFN. Cette dernière, transmettra le dossier de candidature accompagné d'un courrier d'appui du Directeur Technique National de la Fédération d'origine, à la (aux) structure(s) choisie(s).

## PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT POUR LES SPORTIVES ET SPORTIFS INSCRITS EN PÔLE « FRANCE »

---

Les Sportives et Sportifs de Haut Niveau (« Elite », « Senior », « Jeune » et « Espoir ») qui s'entraînent en Pôle « France » et qui sont hébergés en établissements publics (C.R.E.P.S, INSEP ou autres) bénéficient d'une prise en charge partielle par la FFN de leur frais de pension.

Le pourcentage et le plafond de cette prise en charge sont soumis au montant global de la subvention ministérielle. Ils sont donc sujets à variation d'une saison à l'autre et ne sont pas systématiquement reductibles.

Pour précision, seuls les Athlètes de Haut Niveau, des catégories « Elite » et « Senior » peuvent bénéficier d'une d'aide fédérale personnalisée quand ils s'entraînent en Pôle « Espoirs ».

*\*Pour la saison 2015/2016, cette aide fédérale couvrait 80% de l'hébergement et de la restauration des internes, dans la limite de 500 euros par mois et 80% de la restauration des demi-pensionnaires, dans la limite de 250 € par mois/sur 10 mois.*

## CONTACT

---

Pour tout renseignement ou demande particulière, n'hésitez pas à prendre contact avec la :

**FEDERATION FRANCAISE DE NATATION**

Département du Haut Niveau

Monsieur Martin MARTIN

14 rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex

Tél. 01 41 83 87 21 – E-mail : [martin.martin@ffnatation.fr](mailto:martin.martin@ffnatation.fr)

## COORDONNEES DES COMITES REGIONAUX

Les **CANDIDATS** et les **CLUBS** trouveront ci-dessus les coordonnées des comités régionaux afin qu'ils puissent leur faire parvenir les différents dossiers de candidature dûment complétés :

COMITE REGIONAL	PRESIDENT	TELEPHONE	E-MAIL
ALSACE	HORTER Laurent	03 89 59 30 98	calsacen@orange.fr
AQUITAINE	TACHET DES COMBES Hélène	05 56 98 77 34	ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr
AUVERGNE	CADON Denis	04 70 31 85 59	secretariat.comite@auvergennenatation.fr
BOURGOGNE	PLANCHE Daniel	03 80 52 46 33	bourgogne.natation@wanadoo.fr
BRETAGNE	BRUNET Serge	02 99 67 03 58	com.bretagne.natation@wanadoo.fr
CENTRE	SAUGET Michel	02 38 86 46 26	ffn.centre@orange.fr
CHAMPAGNE-ARDENNE	STEVENIN Jean-Louis	03 26 70 58 59	cr07.natation@wanadoo.fr
CORSE	MELGRANI POLI Anne Michèle	04 95 20 88 41	michele.melgrani@wanadoo.fr
CÔTE D'AZUR	SEZIONALE Gilles	06 89 70 71 28	ffncoteazur@aol.com
DAUPHINÉ-SAVOIE	BODON Bernard	04 76 51 71 88	ffn-cr10@akeonet.com
FRANCHE-COMTÉ	VIEVAL Jacky	09 83 56 12 68	crfcnat@wanadoo.fr
ILE-DE-FRANCE	BEURRIER Jean-Jacques	01 40 31 19 20	cif@cif-natation.fr
LANGUEDOC-ROUSSILLON	VAYEUR Jacky	04 67 82 16 67	FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr
LIMOUSIN	DUTHEIL Armand	05 87 21 31 57	President.CRLIMOUSIN.natation@gmail.com
LORRAINE	WAGNER David	03 83 18 87 32	secretariat@lorraine-natation.fr
LYONNAIS	PERRET Denis	04 78 83 13 99	comitelyonnais.natation@wanadoo.fr
NORD-PAS-DE-CALAIS	LUYCE Francis	03 20 15 91 86	comite-regional-natation-npdc@wanadoo.fr
NORMANDIE	DUPONT Guy	02 31 75 04 19	normandieffn@wanadoo.fr
PAYS DE LA LOIRE	TROCHERIE Dominique	02 51 13 48 80	cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr
PICARDIE	WACHTER Henri	03 22 33 15 40	bureau.administratif@ffnpicardie.com
POITOU-CHARENTES	PERSIGANT Jimmy	05 49 46 10 17	poitoucharentes.natation@gmail.com
PROVENCE	TAPPERO Raymond	04 91 49 20 77	comite@natation-provence.org
MIDI-PYRÉNÉES	DALMON Bernard	05 61 62 61 92	comite@mpffn.fr
NOUVELLE-CALÉDONIE	TRAN KIEM Catherine	06 87 46 73 73	natcal@lagoon.nc
GUADELOUPE	TELCHID Christian	05 90 47 15 60	crng@wanadoo.fr
MARTINIQUE	LORDINOT Gabriel	05 96 61 68 66	natation.martinique@wanadoo.fr
GUYANE	MANDE Myrtho	06 94 23 60 52	corenatguy@wanadoo.fr
LA RÉUNION	CAUSSANEL Jean-Claude	02 62 41 20 78	c-r-n@orange.fr

## COORDONNEES DES CORRESPONDANTS DU PES

---

Les **COMITES REGIONAUX** trouveront ci-dessus les coordonnées du correspondant du pôle France afin qu'ils puissent leur faire parvenir les différents dossiers de candidature dûment complétés :

POLE FRANCE	CORRESPONDANT	TELEPHONE	E-MAIL
PARIS (INSEP)	RATHIER Magali	06 86 26 17 54	poleffninsep@gmail.com

Les **COMITES REGIONAUX** trouveront ci-dessus les coordonnées des correspondants des pôles espoirs afin qu'ils puissent leur faire parvenir les différents dossiers de candidature dûment complétés :

POLE ESPOIR	CORRESPONDANT	TELEPHONE	E-MAIL
AIX EN PROVENCE	MARECHAL Delphine	06 50 51 46 34	marechal-delphine@orange.fr
NANTES	PIEDNOIR Annabelle	06 22 82 46 83	cts.synchro.ouest@hotmail.fr
SÈTE	JAMET Thierry	06 74 29 52 64	t.jamet@neuf.fr
STRASBOURG	WESTRICH Denis	06 12 21 59 76	denis@westrich.net